



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 <p>école maternelle Du Rouret 2 Chemin Des Écoles 06650 Le Rouret académie Nice</p> 	Date : Mardi 21 mars 2023
---	---------------------------

Participants :

- La Directrice : Mme Muller Baradel
- Les enseignantes : Mmes Manon Czuckermand, Florence Fabre, Laurence Pina et Christine Schiavi
- Les Atsem : Mmes
- Les Représentants des parents d'élèves : Mmes Louise de Coupigny, Elodie De la Soudière, Sylvie Goutte-Fangeas, Lucie Rimbert (excusée), Sonja Spitzwieser
- Les adjointes au Maire chargées des affaires scolaires et périscolaires : Mmes Alice Pomeroy et Natalie Wenzinger

Ordre du jour :

- I. **Carte scolaire 2023-2024**
- II. **Fonctionnement de l'école**
 1. Bilan intermédiaire sur la sécurité
 2. Les travaux et le matériel
 3. Les budgets municipaux
- III. **Parcours de l'élève**
 1. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève
 2. Sensibilisation au respect de l'intégrité du corps
 3. Les travaux et le matériel
- IV. **Projets et vie de l'école**
 1. Le Fond d'innovation pédagogique
 2. Les projets à venir
 3. Le point de l'APE
- V. **Questions préparées**
 1. Le cycle natation 2023/2024
 2. Le bien-être à l'école

I. **Carte scolaire 2023-2024**

47 élèves de GS quittent la maternelle pour le CP. Sont pour l'instant attendus :

- 32 PS, nés en 2020.
- 28 MS, nés en 2019.
- 43 GS, nés en 2018.

Soit un total de 103 élèves. Deux dossiers de TPS ont été réceptionnés, ils seront étudiés en fonction des effectifs définitifs.

Les familles des nouveaux élèves seront reçues individuellement par la directrice courant mai pour l'admission définitive. Des visites groupées seront organisées en juin.

Une visite virtuelle de l'école est déjà existante pour les élèves de Petite section de Madame Pina. L'équipe envisage une seconde version plus générale avec des photographies animées de l'école : cour, jardin, gymnase, classes...

Mme Sylvie Goutte-Fangeas se propose de nous assister dans ce projet.

II. Fonctionnement de l'école

1. Bilan intermédiaire sur la sécurité

Les exercices obligatoires ont été réalisés.

- Exercice incendie : Un exercice inopiné où l'équipe enseignante ne sera pas avertie du jour et de l'heure.
- Exercice attentat intrusion : Suite au premier exercice obligatoire, avait été discuté l'idée d'un second exercice inopiné avec la gendarmerie de Roquefort-les-Pins. Cette possibilité devra être discutée avec l'école élémentaire et la crèche.

2. Les travaux et le matériel

L'équipe éducative remercie la Mairie pour sa grande réactivité et son accompagnement dans la réalisation de ses projets.

Parmi les travaux demandés :

- La peinture des rambardes extérieures
- L'installation de grillages en bordure des restanques du jardin pour servir de garde-corps
- L'installation d'une fixation pour le vidéoprojecteur de la salle des maîtres
- Le remplacement de la fibre de verre qui bloque le passage de la lumière dans le bureau de la Directrice.
- Le rafraîchissement de la salle de motricité (gymnase), très utilisé (2024) :
 - Peinture de la salle
 - Remplacement des étagères pour un rangement plus fonctionnel.

Ce dernier projet sera étudié pour le prochain budget.

Il est demandé à l'équipe enseignante de réaliser un plan du meuble souhaité. Les représentants des parents d'élèves proposent de communiquer aux équipes les coordonnées de professionnels pour réfléchir à ce projet.

3. Les budgets municipaux

La Mairie a décidé de maintenir les budgets de l'école maternelle pour l'année à venir, malgré la crise énergétique :

- 1000 euros de budget par classe
- 800 euros de budget pour des jeux et livres en commun
- 5000 euros de bus pour les sorties et le cycle natation
- Le maintien du cycle natation pour les GS
- L'ENT
 - La question du financement pour la rentrée à venir (APE) : les collègues nouvellement nommées pourront si elles le souhaitent être financées sur ce projet.

- KORORO Lingua
 - Le financement pour la rentrée à venir sera proposé par l'APE pour les classes qui le désirent. Il a été souligné que les contenus seront répartis entre les classes l'an prochain afin d'éviter la répétition de séquences déjà étudiées sous forme d'une programmation spiralaire.

III. Parcours de l'élève

1. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Le LPI vise à faciliter le suivi du parcours scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers : Il concerne tous les élèves qui présentent à un moment donné de leur scolarité, un besoin spécifique que les seules mesures de différenciation pédagogique dans la classe ne peuvent résoudre. Il sera généralisé à l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers.

2. Sensibilisation au respect de l'intégrité du corps

L'équipe éducative rappelle qu'à l'école maternelle les élèves découvrent leur corps et que leurs gestes n'ont pas la même signification que pour les adultes. Il est néanmoins important d'éduquer au respect de l'intégrité du corps en famille et à l'école pour éviter des comportements inadaptés.

Afin d'être accompagnée, l'équipe enseignante a échangé Vendredi 17 mars avec la psychologue scolaire, Mme Manon Smadja. A l'issue de cette concertation, il apparaît que la sensibilisation déjà établie par les enseignantes en classe est suffisante

Dans ces cas très particuliers, la psychologue pourra être consultée par les familles en faisant la demande.

Les enseignantes utilisent le message clair pour apprendre aux enfants à communiquer, à prévenir et résoudre les petits conflits à l'école :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/03/2/Ress_emc_conflits_messages_clairs_509032.pdf

IV. Projets et vie de l'école

1. Le Fond d'innovation pédagogique

Le Président de la République a annoncé le lancement du Conseil national de la refondation (CNR) afin de recréer du consensus et une convergence autour d'objectifs et de méthodes concertés collectivement. Doté de 500 millions d'euros sur le quinquennat, le Fonds d'innovation pédagogique permettra d'investir dans les projets pédagogiques qui émergeront des concertations locales lancées dans le cadre du CNR. Ce fonds permettra de soutenir le développement d'innovations pédagogiques au plus près des besoins des élèves.

Nous avons élaboré un dossier afin d'être subventionnés sur la création de paysages apprenants via les classes flexibles. Un travail mené à partir de concertations avec les différents partenaires de l'école : enseignants, APE, municipalité et centre de loisirs. Le projet est en cours d'étude et est estimé à environ 27 000 euros. Deux autres devis devront venir compléter le premier.

2. Actions en cours et manifestations prévues :

- Journée LEGO avec Bricks4Kids pour les 5 classes
- Exposition de fin d'année autour des œuvres d'Hervé Tullet (en lien avec la Kermesse) avec décloisonnement
- Randonnée et école du dehors
- Semis et jardin
- Découverte d'un lombricomposteur

- Sortie au Parc Phoenix
- Sortie au bois des lutins

3. Le point de l'APE

- Les objets décorés : les élèves réaliseront des illustrations de bonhommes pour fin mars.
- Le Roure'Trail : la manifestation est prévue dimanche 26 mars 2023.
- La Kermesse : elle aura lieu le 24 juin et les élèves de maternelle proposeront une grande exposition autour des œuvres du plasticien Hervé Tullet.
- Les Bee'bot : l'APE envisage de financer 6 robots de programmation entre la maternelle et l'élémentaire.
- L'achat de tablettes : l'école envisage d'investir dans 4 tablettes numériques pour renouveler les tablettes actuelles, désormais obsolètes et rencontrant des soucis de charge et d'écran.

V. Questions préparées

1. Maintien du cycle Natation 2023-2024 (déjà évoqué plus haut)
2. Le bien être à l'école

L'équipe éducative rappelle les points suivants :

- Chaque membre est professionnel de l'éducation, expérimenté et formé.
- L'ensemble de la communauté éducative est animée par une volonté commune d'excellence et d'élévation du niveau des élèves. Son objectif est d'assurer à chaque enfant la réduction des inégalités et un climat scolaire bienveillant.

Concernant la gestion des émotions, les émotions dites « négatives » (colère, tristesse...) font partie de la construction de l'enfant. Elles sont saines et indispensables à son développement et ne doivent être appréhendées ou inhibées. Il appartient aux parents de les accepter et d'accompagner leur enfant à les traverser. A l'école, les enfants sont libres de les exprimer et ce dans un cadre sécurisant pour chacun.

Au Rouret, le 21 mars 2023.

<p>Le président du Conseil d'école : Alexia Muller Baradel</p> 	<p>La secrétaire de séance : Alexia Muller Baradel</p> 
--	--